

MA MÈRE EST ALCOOLIQUE QUE FAIRE?

Par Profil supprimé Postée le 21/07/2018 13:36

Bonjour cela fais 5 ans que ma mère boit tout les jours et à forte quantité. Je les accompagner pendant 5 ans et trouver des solutions mais rien y fais.. Je suis à bout et épuiser . Elle se met en danger et je ne sais pas quoi faire ni à qui m'adresser..
Pouvez vous m'aider svp

Mise en ligne le 23/07/2018

Bonjour,

Nous comprenons que vous vous efforciez à trouver des solutions pour votre mère mais il semble délicat que vous puissiez résoudre pour elle l'ensemble de ses difficultés. Lorsque vous dites que « rien n'y fait », nous ne savons pas si vous faites référence à des choses qui auraient déjà été mises en oeuvre et qui n'auraient pas abouties, à moins que vous ne vouliez dire que votre mère n'a pas accepté jusque là les possibilités d'aide que vous lui soumettiez.

Comme vous le savez probablement, pour qu'une prise en charge en alcoologie puisse avoir lieu, il est nécessaire que la personne concernée soit volontaire et participe activement à la démarche. Quelles que soient les modalités de l'accompagnement, ambulatoires ou hospitaliers, prise en charge médicale et/ou psychologique, c'est la personne elle-même qui est la première actrice du soin.

Nous manquons de précisions sur la situation globale de votre mère, sur ses difficultés, sur l'origine de ses alcoolisations et sur ce que masquent éventuellement ses abus ainsi, une fois encore, que sur les pistes déjà explorées. De la même manière, lorsque vous dites qu'elle se met en danger, nous ne savons pas exactement à quoi vous faites référence et il nous est par conséquent difficile de vous donner des éléments de réponse à ce sujet.

Nous entendons votre épuisement, votre sensation d'être à bout et votre propre besoin d'être aidé. Sachez qu'en tant que proche, vous pourriez être reçu de manière ponctuelle ou régulière en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) pour du soutien, des conseils par des professionnels de l'alcoologie. La plupart de ces centres, au-delà d'accompagner les personnes en difficulté avec leurs consommations, propose d'épauler les personnes de l'entourage, de les « guider », de les aider à aider celui qui va mal. Nous ne savons pas si vous faites face tout seul depuis 5 ans mais, quoi qu'il en soit, ce pourrait être un moyen pour vous de trouver de nouveaux appuis et de nouvelles ressources.

Nous vous joignons ci-dessous les coordonnées du CSAPA qui semble le plus proche de chez vous. Il en existe d'autres dans votre département ou à Paris bien sûr. Toutes les coordonnées sont consultables sur notre site via la rubrique « Adresses utiles » dont vous trouverez également le lien ci-dessous. Les consultations en CSAPA sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Si vous éprouvez l'envie ou le besoin de revenir vers nous pour échanger plus directement et plus précisément sur les difficultés auxquelles vous vous confrontez avec votre mère, n'hésitez pas bien sûr à nous recontacter. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA LE CORBILLON

17, rue Danielle Casanova
93200 SAINT DENIS

Tél : 01 42 43 94 02

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place et sur rendez-vous avec ou sans entourage. Autre lieu de consultation assurée par la psychologue: Maison des adolescents CASADO de St Denis, lundi et mardi après-midi sur rendez-vous (2 bis rue Gibault, St Denis).

En savoir plus :

- "Adresses utiles"